

AR PREFECTURE

016-2116 01687-20140919-20140909D
Regu le 24/09/2014

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil quatorze
En exercice : 15 Le 19 septembre à 18 heures 30
Présents : 12 Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES
Votants : 15 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2014
PRÉSENTS : MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER
MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES
– BOIVENT – DESCLIDES – SUTRE
EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – PÉNIGAUD
M ESTIENNE
POUVOIRS :
MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M. SAVIN
MME PÉNIGAUD a donné pouvoir à M. BOISSIER DESCOMBES
M. ESTIENNE a donné pouvoir à M. BARRAL

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2014-09-09 D

Objet : SIVOS Coulgens-Jauldes – Convention pour location mini bus

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune a en charge le transport des enfants vers le centre de loisirs de Brie les mercredis midi pendant la période scolaire à la suite de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Monsieur le Maire indique que pour les trois premières semaines le bus de la Communauté de Communes Braconnne et Charente a été mis à disposition mais qu'il serait plus pratique d'utiliser le bus du SIVOS Coulgens – Jauldes, ce qui a été accepté tout récemment par cette structure.

Monsieur le Maire précise qu'il a été convenu d'une location du bus pour l'année scolaire pour un montant forfaitaire de 175,00 € par an. Ce prix intègre :

- 70,00 € de convention annuelle
- 50,40 € de frais kilométriques
- 54,60 € de frais de carburants

Monsieur le Maire donne lecture de la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention.

Fait à Jauldes, le 22 septembre 2014

Le Maire
Eric SAVIN

